

GRAND EST

Épidémie de bronchiolite : KinéGarde reprend du service

Le service KinéGarde va être réactivé. Les kinésithérapeutes du Grand Est reprendront leurs gardes de week-end à compter du 1^{er} novembre. En attendant, face à la recrudescence de cas de bronchiolite chez les enfants, ils se mobilisent et alertent sur le risque d'une prise en charge tardive.

À compter du 1^{er} novembre, les masseurs-kinésithérapeutes du Grand Est reprendront leurs tours de garde le week-end et les jours fériés. KinéGarde couvre 46 secteurs répartis sur l'ensemble des départements dont, pour la Lorraine, 8 en Meurthe-et-Moselle, 9 en Moselle et 4 dans les Vosges. Ce service d'urgence, essentiellement pédiatrique, a été mis en place en collaboration avec l'Agence régionale de santé Grand Est. L'ARS finance les astreintes. En contrepartie, KinéGarde s'engage à ouvrir un cabinet du samedi au dimanche, de 9 à 19 h et de novembre à mars, à une demi-heure de route en moyenne de chaque foyer.

KinéGarde travaille en lien avec le SAMU, les médecins généralis-



Kinésithérapie respiratoire pour soulager un enfant atteint de bronchiolite. Photo RL/Karim SIARI

tes et les hôpitaux d'enfants qui adressent les patients. « Une prescription médicale est requise. Ensuite, il faut prendre rendez-vous », indique Corinne Friche, présidente de l'association KinéGarde Grand Est. Le service sera réactivé le 1^{er} novembre. Mais les masseurs-kinésithérapeutes du Grand Est sont déjà sur leurs gardes. Face à la recrudescence de cas

de bronchiolite, ils se mobilisent.

Alerte épidémique

Avec la négligence des gestes barrières, les autorités sanitaires notent cette saison une envolée des bronchiolites et des rhino-pharyngites. Le 5 octobre, le conseil scientifique a attiré l'attention sur une épidémie de bronchiolite qui, cette année, « pourrait être de grande

ampleur compte tenu d'un déficit d'immunité collective acquise significatif pour les enfants nés après mars 2020 ».

D'origine virale, la bronchiolite atteint les nouveau-nés et les enfants en bas âge. Cette infection des voies ORL nécessite l'intervention d'un kinésithérapeute qui va aider le nourrisson à dégager ses bronches et à expulser les mucosités qui le gênent. « Jusqu'à 2 ans, un enfant qui est encombré au niveau des bronches ou du nez va très vite rencontrer des difficultés pour s'alimenter. Il va commencer à se déshydrater et à montrer des signes de détresse respiratoire. Il faut très vite lui dégager les voies aériennes supérieures. Son état peut vite se dégrader, d'où la nécessité d'intervenir rapidement », explique Corinne Friche. Pendant la séance, le kinésithérapeute va pratiquer une « désobstruction nasopharyngée ». C'est-à-dire qu'il va désengorger les voies respiratoires, déclencher le réflexe de toux, tout en apprenant aux parents certains gestes, comme la bonne procédure pour moucher le nez avec du sérum physiologique.

Thierry FEDRIGO

VOSGES

Sept blessés dont quatre enfants dans une collision frontale

Il était environ 15 h, ce dimanche 24 octobre, lorsqu'un grave accident de la circulation s'est produit aux alentours de Frapelle, près de Saint-Dié-des-Vosges. Deux voitures qui circulaient sur la RN159 sont entrées en collision frontale. 26 sapeurs-pompiers venus des casernes de Saint-Dié-des-Vosges, Sainte-Marguerite, Sainte-Marie-aux-Mines, Raon-l'Étape, Provenchères-et-Colroy et Saales, ainsi que deux ambulances du Smur, ont été mobilisés pour secourir les 7 blessés : trois adultes et quatre enfants. Dans la première voiture se trouvaient notamment un grand-père originaire de Saint-Dié-des-Vosges, accompagné de son petit-fils, venu d'Alsace. Blessés, ces derniers ont été transférés à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Dié.

Dans le second véhicule, un couple d'Alsaciens et leurs trois enfants âgés de 8, 12 et 16 ans. L'enfant de 12 ans, incarcéré pendant un peu plus d'1 h 30 dans la voiture familiale, a pu être héliporté vers 17 h à l'hôpital de Haute-pierre, à Strasbourg, tandis que le reste de la famille, elle aussi blessée, a été évacuée par ambulances, également en direction de la capitale alsacienne.

VOSGES

Du lisier à proximité d'un ruisseau : un agriculteur condamné

Les faits remontent au printemps 2019. Le 26 mars, les agents de l'Office français de la biodiversité (OFB) constatent qu'un agriculteur ne respecte pas la législation sur l'épandage du lisier, la parcelle concernée se trouvant à proximité d'un ruisseau à Ban-de-Laveline. Ils le verbalisent. L'agriculteur leur adresse... un bras d'honneur. Dans sa déposition, le mis en cause avait souligné que les agents se trouvaient sur sa propriété sans en avoir le droit ! Conseil des parties civiles, M^{me} Marie Desmet revient sur les propos tenus par l'agriculteur. « "Vous n'avez rien à foutre sur ma propriété", leur a-t-il lancé. Il était en pleine furie. » Et de demander 1 000 € de dommages et intérêts pour chaque agent et 600 € pour l'Office. Pour la substitut du procureur, Tamara Dazzi, les infractions sont caractérisées. M^{me} Bartolomiej Jurek, avocat de l'agriculteur (absent à l'audience), précise que son client « n'a pas épandu le lisier dans le ruisseau, mais à proximité. » Reconnu coupable, le quinquagénaire a été condamné à 3.000 € d'amende dont 2.000 € avec sursis. Il devra suivre un stage de citoyenneté à ses frais et verser 200 € à chacun des plaignants et 600 € à l'office.

MOSELLE

Panne électrique : la ville de Bitche plongée dans le noir

Une panne géante d'électricité a plongé dans le noir les 5.000 habitants de Bitche samedi soir, ainsi que le quartier du 16^e bataillon de chasseurs à pied. Les agents de la régie municipale et d'Enedis ont été sur le pont pendant 4 h pour trouver l'origine de la panne : le disjoncteur principal de la ville avait sauté tout comme celui de l'armée.

VOSGES

Le massif des Vosges a toujours la cote pour les vacances de Toussaint

Les professionnels du tourisme des Hautes-Vosges sont très confiants : la destination « Vosges » connaît une fréquentation croissante pour ces vacances intermédiaires qui rassemblent les familles.

Balayés par les rafales de la dernière tempête, les arbres ont bien résisté sur les crêtes vosgiennes. Depuis le retour du soleil, c'est un spectacle magnifique qui se révèle là-haut : de somptueuses couleurs incandescentes, automnales, éclairées au petit matin par de poétiques traits de lumière. C'est le décor que pourront découvrir ces prochains jours les amoureux de la montagne qui ont choisi les Vosges pour passer quelques jours de villégiature à l'occasion de la Toussaint.

Le massif a une nouvelle fois le vent en poupe. Tandis que les Français ont largement opté pour des vacances balnéaires pour ces deux prochaines semaines, seules les Vosges obtiennent une place de choix parmi les destinations de campagne ou de montagne, selon des chiffres révélés par le site de locations Aritel. « Nous sommes en progression de 2 % par rapport à l'année dernière, qui avait été une bonne année, et de 7,5 % par rapport à 2019 », observe Bruno Poizat, le directeur de l'office de tourisme intercommunal, en s'appuyant sur les chiffres de la cen-



La ville de Gérardmer, et notamment son lac, est très appréciée à l'automne. Photo VM/Heidi JOFFROY

trale de réservation. Pour cette première semaine, le taux de réservation est de 50 % et de 57 % pour la deuxième semaine. Mais les professionnels du tourisme savent aussi qu'ils pourront compter sur les réservations de dernière minute. Le week-end des 30, 31 octobre et 1^{er} novembre devrait connaître une affluence tout à fait correcte. De nombreux loueurs de chalets affichent d'ores et déjà complet.

Parmi les facteurs qui peuvent influencer sur le choix de la destination Vosges, Bruno Poizat pense que le prix des carburants pour-

rait inciter la clientèle de proximité à venir sur le massif.

Une saison intermédiaire

Les Hautes-Vosges accueillent des touristes, mais organisent aussi des séjours pour les jeunes sportifs qui mettent à profit les vacances scolaires pour s'entraîner. Ainsi, l'auberge de la Drosera, aux Bas-Rupts à Gérardmer, reçoit un groupe de basketteurs et propose à destination de tous les visiteurs des sorties accompagnées à trottinette et de la grimpe d'arbres.

« À la résidence "Les Vallées", nous avons un taux d'occupation

de 50 % », explique pour sa part à La Bresse Catherine Remy. L'autre partie de l'établissement sera en rénovation pour mieux préparer la saison hivernale.

Ceci est révélateur d'une saison intermédiaire, de professionnels qui se préparent lentement à glisser vers l'hiver. Des hôtels, des restaurants seront fermés pour l'une ou l'autre semaine. Pour permettre de souffler avant le grand rush hivernal ou pour réaliser des travaux. Le taux de réservation s'annonce excellent sur le massif pour la fin de l'année.

Philippe CUNY